

Dossier n° E25000034/25 – Consultation du Public relative à une demande d'autorisation environnementale pour la création d'une micro-centrale hydroélectrique sur le fleuve du Taravo sur les communes de Palneca et Cozzano

République Française

Département de la Corse-du-Sud

Communes de Cozzano et de Palneca

CONSULTATION DU PUBLIC

Relative à une demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS CICCOLINI concernant l'aménagement hydroélectrique sur le fleuve du Taravo sur les communes de Cozzano et Palneca

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

La première réunion publique a été ouverte le samedi 15 novembre 2025 à partir de 9H30 en mairie de Cozzano – avenue François Renucci 20148 Cozzano.

Etaient présents pour accueillir le public :

- Madame Christiane FOGACCI, conseillère municipale représentant la mairie de Cozzano,
- Le maître d'ouvrage SAS ENTREPRISE CICCOLINI représenté par M. Jean-Philippe CICCOLINI et Mme Claire CICCOLINI accompagnés du bureau d'études CINCLE représenté par M. Thierry VALET,
- Madame Carole BOUCHER, commissaire enquêteur.

Aucune personne ne s'est présentée sur la tranche horaire prévue pour la réunion publique d'ouverture soit de 9H30 à 12H00.

Etabli le 19 novembre 2025

Le commissaire enquêteur,

Carole BOUCHER.

